

Rebonds ! vers l'insertion

Jules Sire,
Sébastien Bouche,
Sanoussi Diarra

Éduquer et insérer grâce au rugby, voilà le défi qu'ont tenté de relever Sébastien Bouche et Sanoussi Diarra au cours de l'année 2004 en créant l'association Rebonds ! à Toulouse. Anciens joueurs de rugby professionnels, la création de l'association Rebonds ! est pour eux l'occasion, après plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de l'animation, du social et du rugby, de créer un projet professionnel innovant alliant ces trois secteurs.

Le projet s'adresse aux jeunes en difficulté, public éloigné du rugby pour plusieurs raisons : une culture sportive très orientée vers le football, peu d'actions de développement de la pratique dans les quartiers sensibles de la part de la Fédération française de rugby et une représentation négative et violente de ce sport. L'objectif de l'association est de permettre l'intégration de jeunes en difficulté au sein des clubs de rugby. Au-delà d'une simple volonté de faire pratiquer une activité physique à ces jeunes, l'objectif est bien d'éduquer et d'insérer grâce à la pratique du rugby, outil pertinent à bien des égards.

L'essence même du jeu, sport de combat collectif, aux règles complexes, incite les pratiquants à respecter leurs partenaires, l'adversaire, les règles et donc l'arbitre. Le rugby en club présente l'avantage pour ces jeunes de sortir du quartier et d'être confrontés à une véritable mixité sociale. Le rugby fonctionne comme un formidable réseau, il peut tout à fait être facilitateur pour l'insertion professionnelle. Les clubs amateurs de rugby sont souvent en mesure de trouver un emploi à un joueur et c'est justement ce réseau qui fait défaut à certains de ces jeunes lorsqu'ils arrivent à l'âge de l'insertion professionnelle. C'est à partir de ces constats que l'association Rebonds ! a été créée.

UN AXE CENTRAL, LE PROJET INSERTION RUGBY

Le projet Insertion rugby est le projet fondateur de l'association Rebonds !. Il est divisé en deux axes : l'axe éducatif, « les actions de

terrain », et l'axe de l'insertion sociale et professionnelle, « le suivi individuel ». Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que c'est l'association des deux actions qui rend innovant le dispositif.

Les actions de terrain

Ce sont des cycles d'initiation et de découverte du rugby, au sein de différentes structures ZEP-ZUS en écoles primaires (69 %) et collèges (20 %), ainsi qu'en structures d'éducation spécialisée (11%) du type MECS, ITER, IME. Ces séances se déroulent sur différents temps : scolaire (79 %) et périscolaire (21 %). Elles se font toujours auprès de groupes de jeunes pouvant rencontrer des difficultés, en ciblant les zones prioritaires et les structures spécialisées.

Un travail avec un groupe de déficients mentaux adultes est également réalisé depuis quatre ans autour de la pratique du rugby et de son environnement.

La démarche pédagogique mise en place par l'association Rebonds ! repose sur la coanimation avec le personnel éducatif de la structure, soit un enseignant en école primaire ou au collège, soit un éducateur en structure spécialisée, et intégré systématiquement les objectifs éducatifs de la structure. On peut dégager quatre grands objectifs lors des cycles rugby :

- le travail sur le groupe. En amont du cycle, un thème de travail est précisé avec le référent de la structure (enseignant ou éducateur), il s'applique à l'ensemble du cycle. Le thème de travail peut être : la régulation des comportements violents, la maîtrise de soi, la mixité de genre, la communication interne...
- l'apprentissage du rugby. Les règles fondamentales, les actions motrices, les valeurs (fair-play et coopération) sont abordées lors des séances préparées et animées par l'éducateur Rebonds !
- la formation de l'enseignant à l'animation d'une séance de rugby. L'éducateur envoie avant chaque séance les contenus à l'enseignant et le guide sur les différentes situations pédagogiques mises en place sur le terrain ;
- le suivi. Au cours du cycle rugby, l'éducateur va créer des relations avec les jeunes. Certains

vont particulièrement « accrocher » avec le rugby et vouloir continuer en club. L'objectif de l'éducateur, en lien avec le référent éducatif, est de repérer au cours du cycle les élèves qui ont le plus besoin d'un accompagnement pour intégrer un club de rugby, c'est-à-dire les élèves à la fois les plus motivés par la pratique et les plus en difficulté, que ce soit au niveau comportemental, scolaire, familial ou sanitaire. Suite à ces échanges, l'éducateur propose au jeune d'intégrer le suivi Rebonds !.

Le suivi Rebonds !

Le suivi commence, si possible, avant que le cycle d'animation terrain se termine. L'éducateur Rebonds !, en accord avec le référent éducatif, rencontre les parents du jeune motivé par la pratique en club, pour leur présenter le projet d'accompagnement individuel. Cette rencontre avec la famille et le jeune est déterminante car elle va permettre de poser le cadre du suivi et les modalités d'action avec le jeune et ses parents. Il est important d'arriver à investir un membre de la famille dans la pratique sportive du jeune suivi : cela permet d'avoir un référent au sein de la famille et de pouvoir travailler de façon transversale avec lui pour le jeune.

Suite à cette rencontre se pose la question du choix du club dans lequel intégrer le jeune (l'association Rebonds ! est conventionnée avec 23 clubs partenaires sur la région toulousaine). Le choix du club se fait selon plusieurs critères : la problématique du jeune, ses qualités rugbyistiques, son lieu d'habitation, avec la volonté de la part de l'association qu'il puisse être autonome sur les transports en grandissant. Les places disponibles au sein des clubs dans les différentes catégories, le nombre de jeunes de l'association au sein d'une même catégorie et la logistique des déplacements sont également pris en compte. Une fois tous ces paramètres étudiés en réunion de coordination suivi, par l'équipe éducative et la référente sociale, un club est choisi et l'association rentre en contact avec celui-ci.

Les clubs de rugby partenaires jouent un rôle central dans le suivi, car une fois l'enfant au

Jules Sire, Sébastien Bouche,
Sanoussi Diarra
Association Rebonds !
Maison des Sports,
190 rue Batis, 31100
31119 Labège Cedex
association_rebonds@yahoo.fr

1. Ces pourcentages sont
calculés par rapport au nombre
de jeunes initiés durant
l'année 2005.

sein du club, c'est son entraîneur qui prend le relais. Il y a donc besoin d'une vraie construction du partenariat en amont de l'arrivée d'un jeune au sein d'un club. Certains clubs réservent en début d'année un nombre de places prédéfini pour des jeunes de l'association. Il y a un échange régulier entre l'éducateur Rebonds ! et l'entraîneur du jeune, sur son comportement et sa progression. L'objectif étant que le club de rugby soit un véritable lieu de socialisation pour le jeune, qu'il s'y sente à l'aise et qu'il puisse à terme bénéficier de ce réseau.

Lors du premier entraînement, nous amenons le jeune et si possible un membre de sa famille au club pour lui présenter son entraîneur et les dirigeants. Nous répétons la démarche au moins lors de deux entraînements. Le jeune et sa famille décident ensuite de prendre ou non une licence en club. Si c'est le cas, nous aidons la famille pour les démarches administratives, le paiement (tarif aménagé pour les jeunes de l'association Rebonds ! au sein des clubs partenaires) et les papiers nécessaires.

Dès lors, le jeune fait partie du suivi Rebonds !. L'éducateur Rebonds ! réfère ainsi que la chargée de coordination du suivi vont l'accompagner dans ses démarches sportives, mais aussi dans son parcours de vie (scolaire, social, sanitaire, familial, insertion professionnelle), pas toujours directement, mais en lien avec les partenaires de droit commun et la cellule de vie du jeune. Cet accompagnement dans le parcours de vie peut se traduire par plusieurs interventions : mise en place de soutien scolaire avec la réussite éducative, aide à la recherche de stage en entreprise par le biais du réseau de partenaires privés de l'association, facilitation pour des formations telles que le BAFA. L'association sert également de lien pour le jeune dans son parcours scolaire, notamment lors d'un changement d'établissement.

L'association organise quatre stages dans l'année avec l'ensemble des jeunes suivis. Ce sont des moments privilégiés pour travailler avec les jeunes sur leurs comportements et faire un bilan de leur situation. Ces stages sont agrémentés d'entraînements de rugby mais sont aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir des activités culturelles et de loisirs en lien avec un thème (nutrition, visite d'entreprise, clubs de rugby, citoyenneté...). Ils permettent aux jeunes suivis de se rencontrer et de côtoyer l'ensemble des éducateurs Rebonds !. Nous insistons particulièrement sur la notion de groupe durant ces stages et sur le respect de chacun.

Depuis sa création, l'association a suivi une centaine de jeunes (de 7 à 20 ans), elle suit actuellement 52 jeunes dans leur parcours de vie. En 2009, 70 jeunes ont été suivis. Certains le sont depuis la création de l'association.

Même si dans un projet à caractère social, où l'humain est au centre des préoccupations, les chiffres ne peuvent résumer l'action, ils

2. Chiffres de l'année 2009.
3. Ce calcul se fait à partir du rapport d'activité 2009 de l'association Rebonds !. Il consiste à calculer combien d'heures de travail des salariés sont consacrées au suivi (3 641) et combien de kilomètres sont effectués dans le cadre du suivi (51 447). Tout cela est rapporté par jeune (52) et par semaine (52), puis à un coût de 13,4 de l'heure et à un calcul d'indemnité kilométrique.

permettent tout de même de dégager quelques tendances. L'âge moyen des jeunes suivis est de 13 ans² (3 jeunes de moins de 10 ans, 41 entre 10 et 15 ans et 8 de plus de 16 ans) et 73 % d'entre eux habitent en ZUS. Ils sont répartis dans 15 clubs de rugby partenaires sur l'ensemble de l'agglomération. Bien que ce calcul³ reste partiel, il est intéressant, à titre indicatif, de connaître le coût du suivi d'un jeune. Il faut préciser que cela est une moyenne et que, dans la réalité, il y a une grande hétérogénéité. Le coût annuel par jeune suivi est de 1 829 €. Si on le rapporte aux 70 jeunes suivis au cours de l'année, on obtient un total de 128 030 €.

LE FONCTIONNEMENT

L'étude du fonctionnement de l'association Rebonds ! permet de dégager un modèle très professionnel de la structure, fort de sa transversalité et de son réseau, à l'opposé des clubs sportifs qui s'engagent sur l'éducation et l'insertion par le sport. Cela se ressent dans la politique de ressources humaines mise en place et la volonté de pérenniser les emplois à travers le Groupement d'employeurs rugby.

L'équipe

Actuellement, 11 personnes travaillent au sein de l'association Rebonds ! : deux codirecteurs (fondateurs et porteurs du projet), cinq éducateurs sportifs, une coordinatrice suivi référente sociale, un coordinateur des actions de terrain et deux chargés de mission. Il est important de comprendre que même si chacun a ses spécificités au sein de l'équipe Rebonds !, les missions sont variées, et un directeur peut faire du suivi et des initiations de terrain, tout comme un éducateur peut être amené à monter un projet.

La semaine classique se déroule de la manière suivante : une réunion d'équipe le lundi matin, une réunion pédagogique et une réunion « suivi » le mercredi matin. Le mercredi après-midi est affecté au suivi ainsi que le samedi. Les autres jours de la semaine sont consacrés pour les éducateurs sportifs à des initiations rugby et pour les autres à leurs projets respectifs.

Rebonds ! est une association très professionnelle, de par sa qualité de travail, mais aussi sa gestion des ressources humaines. Malgré la capacité de l'association à mobiliser des bénévoles pour certains événements, elle vit et se développe grâce aux salariés. Un petit retour sur l'historique de la création de l'association permet d'éclairer ce mode de fonctionnement. Tout d'abord, l'association fut un moyen pour les deux directeurs/fondateurs de s'insérer professionnellement, à la suite de leur carrière sportive. Ensuite, l'exigence de qualité de travail et l'obligation de diplômes pour encadrer la pratique du rugby contraignent à engager des personnes diplômées et donc à les salarier. Contrairement à ce que peut être un club de sport amateur, qui vit grâce au bénévolat, l'association Rebonds ! est une structure associative professionnelle.

L'association Rebonds ! est souvent la première expérience professionnelle pour ses salariés. L'arrivée au sein de l'association se fait le plus souvent grâce un contrat aidé (CAE) ou encore grâce à un stage de fin d'études, ou un service civil volontaire. Se pose alors le problème de la pérennisation de ces emplois à la fin des contrats aidés. Depuis la création de l'association, les directeurs ont eu le souci de pérenniser les salariés désireux de continuer l'aventure. C'est dans cette perspective qu'a été créé le Groupement d'employeurs rugby en 2007.

Le Groupement d'Employeurs Rugby

Suite à ses deux ans de CAE en tant qu'éducateur sportif au sein de l'association Rebonds !, Pierre Gony a été le premier salarié du GE Rugby. La mutualisation de son emploi entre trois structures, le FUTT, la Vallée du Girou (club de rugby de fédérale 2) et l'association Rebonds !, lui a permis de signer un CDI. Cette logique de pérennisation découle d'une double nécessité : celle de conserver des professionnels compétents de la part de l'association Rebonds !, afin d'assurer la continuité dans les partenariats et la relation aux jeunes suivis ; et celle des structures travaillant dans le rugby, d'employer des personnes efficaces et formées.

Dans un contexte de rarification des ressources, comment une association d'insertion par le sport arrive-t-elle à se pérenniser financièrement ?

pour des missions spécifiques. Elle provient également de la double incapacité des clubs, de rémunérer un CDI à temps complet et de gérer administrativement un emploi. Le GE rugby est donc un outil de pérennisation des salariés dans des conditions stables (CPI). Cet outil permet aussi aux salariés de pouvoir envisager leur avenir professionnel à moyen terme au sein de la structure. C'est également une réponse aux attentes des structures rugby utilisatrices, pour lesquelles le GE assure la gestion administrative de l'emploi.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de rarification des ressources, comment une association d'insertion par le sport arrive-t-elle à se pérenniser financièrement ?

Une forte dépendance aux subventions

Pour l'année 2009, les aides financières représentent 207 000 € pour un total des produits de 243 000 €, soit 85 % des ressources. Ces seuls chiffres permettent de voir à quel point une association comme Rebonds ! est dépendante des subventions et aides des différents financeurs. Ce constat, qui pourrait laisser à penser que l'équilibre financier de l'association Rebonds ! est précaire, reste tout de même à nuancer.

De nombreux financeurs

Le travail de l'association Rebonds ! est reconnu au niveau local : l'ensemble des collectivités territoriales (hormis le Grand Toulouse, en pourparlers) financent l'association Rebonds !. En 2009, la Mairie de Toulouse, le Conseil général de Haute-Garonne et la Région Midi-Pyrénées finançaient l'association entre 21 000 € et 27 000 € chacun. À noter que ces subventions financent divers projets et sont attribuées par divers services (sport, politique de la ville, citoyenneté...) de ces collectivités.

Concernant les financements de l'État et de ses services déconcentrés, l'association Rebonds ! perçoit des subventions de cinq organismes différents : le ministère de la Jeunesse et des Sports à travers le CNDS, l'ACSE, l'Éducation nationale à travers l'académie de Haute-Garonne sur les projets en mixité sociale, et la DRPJ. L'ensemble de ces subventions s'élève à 51 570 €. L'association Rebonds ! bénéficie aussi des aides à l'emploi (CAE, plan sport emploi) à hauteur de 61 000 € de la part de l'État.

À cela viennent s'ajouter les partenariats avec les entreprises privées (Caisse d'Épargne et La Poste) à hauteur de 22 000 €, ainsi que certains prix récompensant des projets innovants ou des appels à projet de fondations.

La forte dépendance aux aides financières est contrebalancée par la multiplication des financeurs aussi bien au niveau territorial, de l'État ou des partenaires privés. L'association n'est dépendante d'aucune subvention en particulier, ce qui lui procure une certaine solidité. Le revers de la médaille vient du temps passé à la recherche de financements et à la gestion administrative afférente. Dans un souci d'autonomie, des ressources propres sont développées à hauteur de 30 000 € grâce à des prestations de service et aux adhésions à l'association.

LES NOUVEAUX PROJETS

L'année 2007 et la Coupe du monde de rugby en France marquent un tournant au sein de l'association Rebonds !. Jusque-là le projet Insertion rugby était le seul projet de l'association. En 2007, deux événements importants sont mis en place : le Challenge national des ITEPS et la Coupe du monde des centres de loisirs. Ces deux nouveaux projets vont permettre de capitaliser et de faire connaître la qualité du travail de l'association, la Coupe du monde de rugby permettant d'amplifier la résonance de ces événements. Depuis, un nouveau projet par an vient diversifier l'activité de l'association et les possibilités d'insertion pour les jeunes.

« L'ÉCOLE DES STADES »

Début 2008, le projet « L'École des stades » est lancé. Suite à la Coupe du monde de rugby en 2007, ce sport attire un nouveau public dans ses stades. Dans un souci d'éducation de ce nouveau public, l'association Rebonds ! a souhaité décrire la démarche pédagogique initiée auprès d'un groupe de jeunes. Depuis sa création, l'association Rebonds ! organise des sorties matchs à la fin des cycles d'initiation au rugby, afin que chaque enfant initié par l'association puisse assister à un match de rugby professionnel.

L'aboutissement de ce projet : les 20 sorties matchs annuelles organisées par l'association ainsi que la réalisation d'un DVD et d'un livret, outils permettant de préparer et d'accompa-

gner un groupe d'enfants pour assister à un match de rugby.

« L'ESSAI AU FÉMININ »

En 2009, partant du constat que le projet Insertion rugby avait du mal à fonctionner avec les filles bien qu'elles en apprécient la pratique, l'association a mis en place le projet « L'Essai au féminin ». L'objectif est de faciliter l'intégration des jeunes filles en club. Pour cela, nous organisons, à la suite du cycle d'initiation classique, des entraînements réservés seulement aux filles le mercredi après-midi. Cette étape supplémentaire permet de faciliter leur intégration en club. Ce projet a aussi permis de féminiser l'association Rebonds !, car deux femmes ont été embauchées pour développer le projet.

« ARBITRE »

En 2010, l'association Rebonds ! a investi le champ de l'arbitrage avec le projet Arbitrer. En lien avec un éducateur de l'association Rebonds !, lui-même arbitre, et le Comité territorial de rugby, plusieurs jeunes issus du suivi se sont essayés à l'arbitrage, soit en aidant l'éducateur Rebonds ! lors de matchs universitaires, soit, pour les plus investis, en s'engageant dans une formation fédérale.

« ANIMATION »

Ce projet, qui a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes du suivi par l'accès à des formations complémentaires (BAFA, brevets fédéraux, rsc1 - prévention et secours civiques de niveau 1 -, babysitting...), est porté par Rebonds ! et le Conseil général 31, en lien avec les UTAMS, à titre expérimental depuis fin 2008.

Ce rythme d'un nouveau projet par an permet de diversifier le champ d'action de l'association, de toucher de nouveaux publics, d'aborder de nouvelles thématiques et de travailler sur des objectifs différents, tout en ne mettant pas en danger l'activité centrale de l'association, le projet Insertion rugby. Ces projets remplissent des objectifs pédagogiques et

éducatifs, mais sont aussi une vitrine qui permet à l'association de communiquer et de développer des nouveaux partenariats.

PERSPECTIVES

Après six années de fonctionnement, l'association Rebonds ! reste un cas particulier de par son fonctionnement et sa finalité, mais également dans la mise en œuvre de ses différents projets. Il lui appartient maintenant de valoriser son savoir-faire, notamment par la mise en place de formations sur les montages de projets socio-sportifs et sur l'approche pédagogique des publics difficiles avec le rugby comme outil éducatif. Il en va de sa pérennité financière et cela apparaît comme un aboutissement logique de transfert de compétences, dans une société malheureusement de plus en plus marquée par les inégalités. Rebonds ! souhaite également organiser début 2011, à Toulouse, un forum national et international autour de l'éducation et de l'insertion par le rugby, avec différents porteurs de projets, afin de proposer un débat, une réflexion et une expertise sur les bonnes pratiques sur ces thèmes.

Enfin, un rapprochement des autorités du secteur social devrait donner une vraie légitimité sur l'accompagnement individuel mis en place.

L'éducation physique et sportive (EPS) et la motricité au service des apprentissages

Julien Cordelois

Comment concilier l'exigence des savoirs à transmettre et les difficultés d'une personne en situation de handicap ? L'acte éducatif, l'activité d'instruction sont constamment soumis à ce questionnement. Cet article aborde des activités déployées dans le cadre scolaire. Mais les propositions n'ont pas vocation à s'appliquer uniquement au sein du système éducatif. L'inventivité et la motivation de chacun permettront aisément une transposition dans d'autres cadres éducatifs.

La présence scolaire d'élèves en situation de handicap questionne les enseignants sur la manière de proposer les savoirs. Dans le cadre du handicap mental, cognitif et/ou psychique, la difficulté est parfois simplement de mettre et de maintenir l'élève en activité. Il s'agit aussi de communiquer pour faire comprendre ce qui est attendu, d'amener l'élève à une activité socialisante. Mais un élève en activité est-il obligatoirement en apprentissage ?

Si, dans un premier temps, la construction du cadre de fonctionnement des situations (lieu de la mise en scène des savoirs) est indispensable, la maîtrise de ce cadre n'est que la base, le point de commencement de l'activité d'apprentissage. En termes éducatifs, la maîtrise d'un fonctionnement est recherchée. Être autonome dans ses déplacements (bus, métro...), connaître des emplacements, etc., voilà des exemples de fonctionnements dans lesquels l'autonomie est visée. Ces savoirs fonctionnels prouvent la mise en place d'habitudes. Mais une personne qui maîtrise un fonctionnement, maîtrise-t-elle pour autant les savoirs que cela demande ? A-t-elle conscience de ce qu'elle sait afin de réussir à agir sans dépendance et à réagir à des variations¹ ?

Julien Cordelois,
professeur agrégé d'EPS,
Enseignant spécialisé,
handicap cognitif et/ou
psychique (2014-15 option 01),
collège Toulouse-Lautrec,
Toulouse.
julien.cordelois@gmail.com

1. D'après V. Carrette et B. Rey,
Université libre de Bruxelles,
2003, et selon J. Bruner,
*L'éducation, entrée dans
la culture*, Paris, Reiz, 1996 :
l'autonomie ne constitue pas
la fin de l'enseignement mais
le moyen nécessaire pour
acquérir des compétences
scolaires. Elle ne peut servir
de prétexte pour oublier
les contenus d'enseignement
dont l'appropriation par l'élève
reste, quoi qu'il arrive, l'objectif
organisateur de la séance.